



## **POUR L'ABANDON DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES ET POUR UNE AUTRE REFORME !**

Malgré les fortes mobilisations (7 septembre, 23 septembre, 2 octobre) qui ont réuni plusieurs millions de manifestants, le gouvernement campe sur ses positions, pourtant rejetées massivement (71%) par la population.

Les organisations syndicales réunies en intersyndicale mettent en garde le gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

Suite à l'appel de l'intersyndicale, les organisations syndicales CGT-FO-CFDT-UNSA-FSU-Solidaires-CFTC du MEEDDM appellent l'ensemble des personnels à s'inscrire dans la journée de mobilisation du 12 octobre par la grève et les manifestations. Par ailleurs, vu l'obstination du gouvernement, nos organisations ont décidé de déposer un préavis de grève reconductible de 00h à 24h pour toutes les journées du mois d'octobre à partir du mercredi 13 pour la satisfaction des revendications suivantes :

- Privé et public, le droit à la retraite à 60 ans, avec une pension à 75 % du salaire pour une carrière complète, avec une prise en compte statutaire de la pénibilité et la revalorisation des pensions (aucune pension inférieure à 1600€).
- Le maintien et l'amélioration du code des pensions et de toutes ses dispositions avec calcul de la pension sur les 6 derniers mois.
- Remettre en cause la décision gouvernementale de baisse des salaires dans la Fonction publique pour l'année 2011 voire au-delà, baisse due à la hausse des cotisations pour pension. Si cela se confirmait, l'absence d'augmentation salariale d'ici 2013 et la hausse des cotisations pour pension représenteraient 8 % de perte supplémentaire de pouvoir d'achat pour les agents de la Fonction publique. Aussi, nous revendiquons une forte revalorisation des salaires, avec des mesures applicables d'urgence, assise sur la valeur du point d'indice.
- Une véritable reconstruction de la grille indiciaire unique améliorant la prise en compte des qualifications et permettant une amélioration significative des carrières.
- Un arrêt immédiat des suppressions d'emplois (plus 100 000 emplois ont disparu en 3 ans) et une réelle estimation des besoins en emplois qualifiés, un plan de titularisation des non titulaires et un encadrement strict du recours au contrat.
- L'arrêt des dispositifs de réorganisation territoriale de l'Etat, des délocalisations et des fermetures des services de proximité, avec, en corollaire, la mise en place d'une véritable négociation sur les missions de la Fonction publique et les moyens pour les remplir au mieux des intérêts de toute la population.
- L'abrogation de la loi dite « de mobilité et des parcours professionnels ».

Elles demandent à leurs organisations à continuer l'action, dans un cadre interprofessionnel et unitaire et à décider avec les salariés en assemblées générales unitaires la grève reconductible pour faire aboutir nos revendications et contraindre le gouvernement à revoir ce projet de loi sur les retraites. Elles appellent les personnels à participer massivement à ces assemblées.

Paris, le 6 octobre 2010